



**Les Québécois
et le transport en commun**

-Résultats d'un sondage téléphonique-

-Rapport d'analyse-

**Rapport d'un sondage Omnibus
sur l'opinion des Québécois
à l'égard du transport en commun**

Février 2006
13605-001



MEMBER/MEMBRE **GALLUP**
INTERNATIONAL ASSOCIATION

Table des matières

Introduction	3
Les résultats de l'étude	4
1. La place de l'environnement dans les priorités gouvernementales.....	5
2. Lien entre le transport en commun et l'amélioration de la qualité de l'air	6
3. Capacité du transport en commun de rivaliser avec l'automobile.....	7
4. Investissements gouvernementaux dans le transport en commun	8
5. Augmentation des investissements dès le prochain budget.....	9

Introduction

Ce rapport présente les résultats d'un sondage téléphonique de type Omnibus réalisé auprès de 1 001 Québécois et Québécoises. Les répondants, tous âgés de 18 ans et plus, devaient pouvoir s'exprimer en français ou en anglais et être accessibles par téléphone.

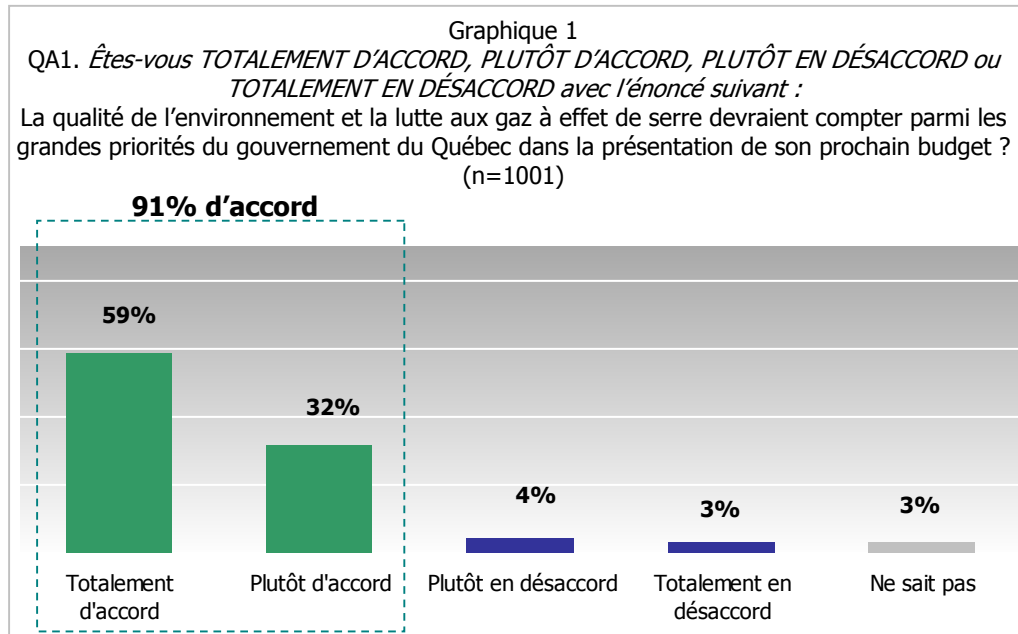
Par souci d'assurer la représentativité de l'ensemble de la population à l'étude, un échantillon a été établi aléatoirement à l'aide du logiciel Échantillonneur Canada. De plus, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe, l'âge et la langue parlée à la maison en fonction des statistiques du recensement de 2001.

Les entrevues ont été réalisées à partir de notre centre d'appels situé à Montréal, du 15 au 19 février 2006. Pour un échantillon de 1 001 personnes, la marge d'erreur est de $\pm 3,1\%$, et ce, pour un intervalle de confiance de 95,0%.

Les résultats de l'étude

1. La place de l'environnement dans les priorités gouvernementales

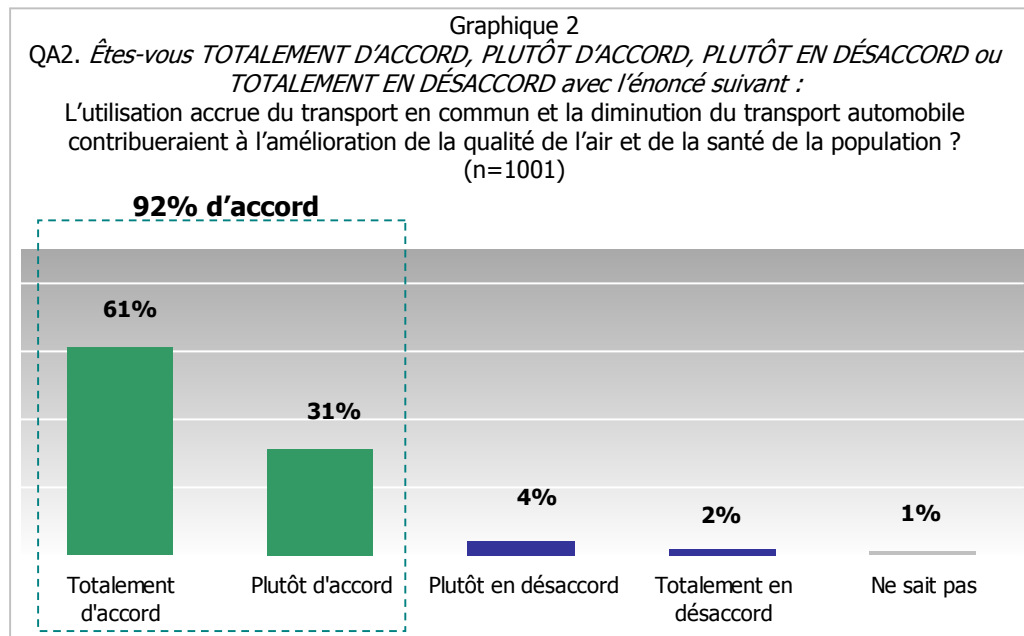
Une forte majorité de la population québécoise est d'accord pour que le prochain budget du gouvernement du Québec donne une place prioritaire à l'environnement et à la lutte aux gaz à effet de serre (91%, dont 59% totalement d'accord).



Les personnes âgées de 25 à 34 ans (97%), celles qui ont des enfants de moins de 18 ans à la maison (95%), les résidents de la région montréalaise (93%), les répondants qui ont une scolarité de niveau collégial (95%) ou universitaire (94%) ainsi que les travailleurs de bureau, de la vente et des services (96%) comptent parmi les plus favorables à la priorisation de l'environnement dans le prochain budget du gouvernement.

2. Lien entre le transport en commun et l'amélioration de la qualité de l'air

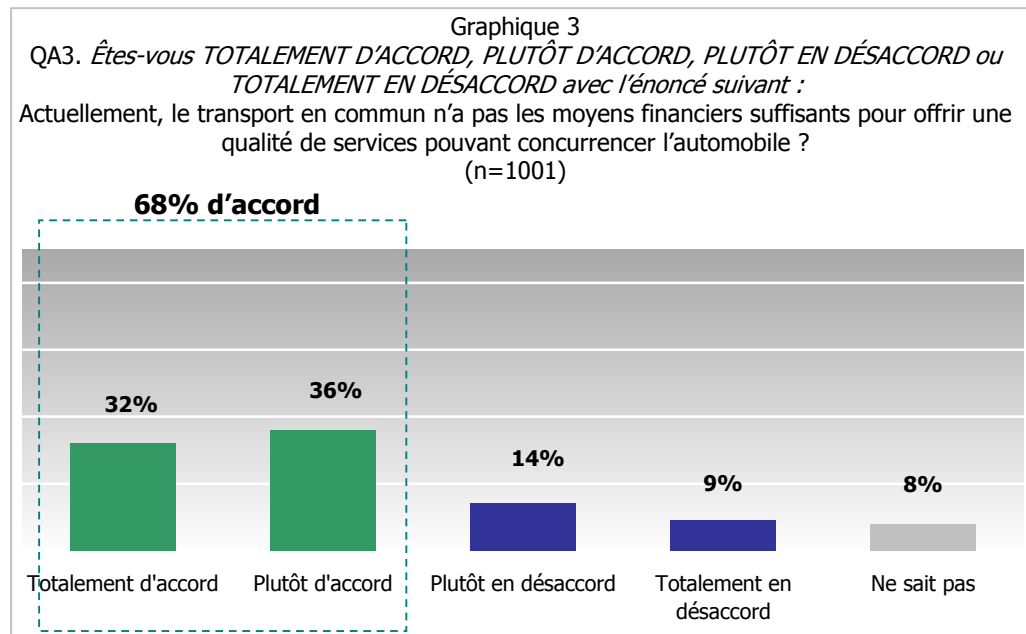
Les Québécoises et Québécois s'accordent à 92% pour dire que la qualité de l'air et la santé de la population s'amélioreraient si l'on utilisait davantage le transport en commun tout en réduisant le transport automobile. Un taux de 61% se dit même totalement d'accord avec cette assertion.



Les répondants qui croient que l'utilisation du transport en commun et la réduction du transport automobile auraient des effets bénéfiques sur la qualité de l'air et sur la santé de la population sont surtout les résidents de l'est du Québec (98%), ceux qui ont des enfants de moins de 18 ans à la maison (95%), ceux qui ont un emploi (94%) et les diplômés universitaires (95%).

3. Capacité du transport en commun de rivaliser avec l'automobile

Selon plus des deux tiers des Québécois (68%), les moyens financiers dont dispose actuellement le transport en commun ne permettent pas d'offrir une qualité de services apte à procurer une véritable alternative au transport en automobile. Plus précisément, 32% sont totalement d'accord avec cet énoncé et 36% plutôt d'accord. En contrepartie, 23% des Québécois ne sont pas de cet avis, dont 9% pas du tout.

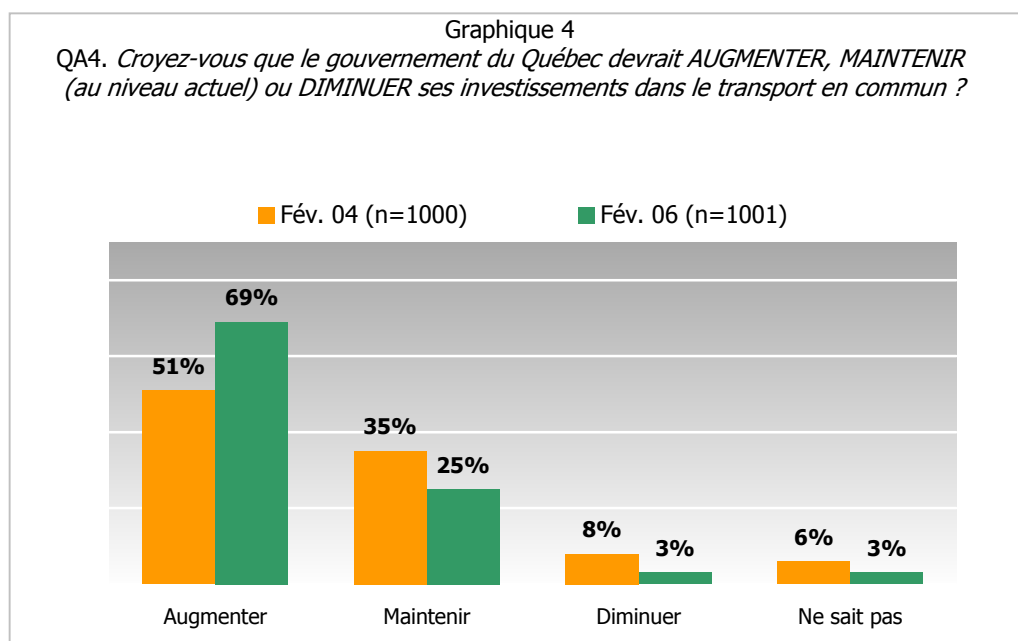


- Les répondants âgés entre 25 et 34 ans (76%), ceux qui ont des enfants de moins de 18 ans à la maison (75%), les travailleurs manuels (78%), ceux dont le revenu annuel du ménage se situe entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (79%) et les personnes sans emploi (88%) ont plus tendance à penser qu'à l'heure actuelle, le transport en commun n'est pas en mesure financièrement de faire concurrence à l'automobile.
- Par contre, les répondants qui ne sont pas d'accord avec cet énoncé sont surtout des hommes (26%), des résidents de la région montréalaise (26%), ceux qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans à la maison (25%) et des gens qui ont un revenu annuel familial entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (28%).

4. Investissements gouvernementaux dans le transport en commun

Plus de trois Québécois sur trois (69%) estiment que le gouvernement du Québec devrait augmenter l'investissement alloué au transport en commun, tandis que 25% souhaiteraient plutôt un maintien au niveau actuel de l'investissement gouvernemental et 3% préféreraient que l'État diminue ses investissements dans le transport en commun.

- » Rappelons que la même question a été posée en février 2004, dans un sondage Omnibus, à 1000 Québécois¹. Comparativement à il y a deux ans, nous constatons une **hausse significative** du taux d'appui à une augmentation des investissements gouvernementaux dans le transport en commun, passant de 51% à 69%. Parallèlement, le pourcentage de citoyens favorables au maintien des investissements dans le transport en commun a chuté de 35% à 25%, de même que le taux en faveur de leur diminution (de 8% à 3%).



- ☞ Les répondants les plus enclins à préconiser une augmentation des investissements gouvernementaux dans le transport en commun sont les résidents de la région montréalaise (74%) et les répondants qui ont une scolarité de niveau collégial (75%) ou universitaire (75%).

¹ Rapport réalisé par Léger Marketing pour le Conseil régional de l'environnement de Montréal, février 2004.

5. Augmentation des investissements dès le prochain budget

Globalement, c'est près de deux Québécois sur trois (64%) qui voudraient que le prochain budget fasse état d'une augmentation des investissements dans le transport en commun alors que 31% souhaiteraient plutôt un maintien au niveau actuel de l'investissement gouvernemental ou encore une diminution des investissements dans le transport en commun.

